

Check against delivery

Statement of the Chairman

Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)

7 December 2020

Report on the use of the commitment authority and request for a subvention to the  
Residual Special Court for Sierra Leone

(- General's reports: A/5/343)

Turning to the request of a subvention for 2021, the Advisory Committee recalls that the General Assembly has requested the Secretary-General to identify possible savings and additional measures on transparency, accountability and cost efficiency of the use of the commitment authority. The Committee notes the efforts undertaken so far and trusts that the Residual Special Court will redouble its efforts to lower the costs of its operations.

The Committee also notes that the Residual Special Court managed to implement its mandate in 2020 drawing on the approved commitment authority in the amount of \$2,537,000 and considers that the Residual Special Court should be able to operate in 2021 on the basis of a subvention of the same amount as for 2020.

Thank you, M. Chairman

---

*(Rapport du Comité consultatif : A/75/7/Add.20 ; rapport correspondant du Secrétaire général : A/75/343)*

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de présenter le rapport du Comité consultatif sur l'utilisation de l'autorisation d'engagement de dépenses et la demande de subvention pour le Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone.

Le Comité rappelle que la subvention imputée sur le budget ordinaire est un mécanisme de financement permettant de faire la soudure et approuvé en vue de pallier l'insuffisance des contributions volontaires.

Le Comité note que les soldes inutilisés pour 2017 et 2018 ont été restitués aux États Membres et qu'il est prévu qu'un montant de 2 475 600 dollars de l'autorisation d'engagement de dépenses soit dépensé en 2020, ce qui laisse un solde inutilisé de 61 400 dollars.

Le Comité recommande de nouveau que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de restituer aux États Membres tout solde inutilisé de l'autorisation d'engagement de dépenses.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne les contributions volontaires, le Comité souligne à nouveau que le

S'agissant de la demande de subvention pour 2021, le Comité rappelle que l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de recenser les économies pouvant être faites et les mesures supplémentaires pouvant être prises en ce qui concerne la transparence, le respect du principe de responsabilité et le rapport coût-efficacité pour ce qui est de l'utilisation de l'autorisation de dépenses. Le Comité note les efforts faits à ce jour et compte que le Tribunal spécial résiduel redoublera d'efforts pour réduire le coût de ses opérations.

Le Comité note également que le Tribunal spécial résiduel a réussi à s'acquitter de son mandat en 2020 grâce au montant autorisé de 2 537 000 dollars et estime qu'il devrait4 (ut)-2 (or(s)-f)TJ(')Tj